

Examen final des avocats

Session du 3 octobre 2012

Phases préliminaire et de préparation

1. Instructions

Le présent document comprend deux pages. Vérifiez que votre exemplaire est complet. Si tel n'est pas le cas, avertissez immédiatement le Secrétariat de la Commission de l'examen final des avocats (Mme Anne-Lise Polchi, 022/379.94.99).

Vous disposez de deux heures pour prendre connaissance du présent document, pour vous préparer en consultant toute documentation utile et pour vous présenter au lieu où se déroulera la suite de l'examen. Il vous incombe donc de vous présenter à 11h, à la salle informatique située à proximité d'Uni Mail, à l'adresse suivante : 10-12 Passage Baud-Bovy, à Genève.

Vous pouvez amener avec vous, outre le présent document de deux pages, une page A4 de notes manuscrites (un côté utilisé, un côté vierge) rédigées durant votre préparation et les textes légaux que vous estimez utiles sans la moindre annotation; les « codes annotés », par exemple CC/CO et CP, sont admis pour autant qu'ils ne contiennent aucune modification ou annotation sous réserve de l'ajout de mises à jour de lois contenues dans le recueil sous forme de photocopie sans ajout manuscrit, dactylographié ou sous toute autre forme. Les soulignements avec un feutre de type « Stabilo Boss » ainsi que les renvois à des dispositions légales, sans commentaires sous la forme « voir art. 121 CPP » sont autorisés, à l'exclusion de toute autre annotation. Les annotations telles que « par analogie », « par exemple », « a contrario », « ab initio », « in fine », etc, sont exclues. Les signes et symboles mathématiques sont autorisés à l'exclusion des dessins. Les post-it et les intercalaires ne peuvent contenir que des titres de lois, à l'exclusion de toute annotation.

* * *

To : sophie.candidate@avstag-étude.ch
From : richard.patron@avstag-étude.ch
Objet : Fwd Faillite d'un de mes clients
Mercredi 3 octobre 2012, 7:59

Sophie,

Je reçois Monsieur Philippe Ruchet dans 15 minutes. Vous trouverez ci-dessous le mail qu'il m'a adressé hier.

Comme vous êtes vous-même en audience en début de matinée, je vous dicterai une note à l'issue de mon rendez-vous avec lui car je ne pourrai pas m'occuper de son dossier aujourd'hui. Merci de faire ce qui sera nécessaire.

Merci.

RP

To : richard.patron@avstag-étude.ch
From : p.ruchet@hotel-de-ville.com
Objet : Faillite d'un de mes clients
Mardi 2 octobre 2012, 18:35

Cher Maître,

Voici quelques précisions en prévision de notre rendez-vous de demain.

Comme vous le savez, j'ai développé, à côté de mon restaurant « L'Hôtel-de-Ville » un service de cuisinier à domicile et organisation de manifestations.

Un de mes gros clients, SERENA SA, est tombé en faillite, laissant une importante ardoise. J'ai reçu l'état de collocation et je souhaiterais en parler avec vous.

J'ai aussi une question en relation avec des travaux très gênants que le propriétaire a engagés dans l'immeuble de l'« Hôtel-de-Ville ».

Bien à vous,

Philippe Ruchet

Philippe Ruchet
L'Hôtel-de-Ville
Restaurant de goût
Cuisinier à domicile et organisateur d'événements
2, rue du Village
1204 Genève